

Programme court de deuxième cycle en didactique cognitive des difficultés d'apprentissage de la lecture-écriture

Téléphone : 514 987-8541
 Courriel : ddl2@uqam.ca

Code	Titre	Grade	Crédits
0640	Programme court de deuxième cycle en didactique cognitive des difficultés d'apprentissage de la lecture-écriture	Attestation d'études, Att.	12

Trimestre(s) d'admission	Automne
Contingent	Programme non contingenté
Régime et durée des études	Temps partiel : 7 trimestres (incluant les trimestres d'été)
Campus	Campus de Montréal
Organisation des études	Cours offerts le soir Cours offerts le jour

OBJECTIFS

Ce programme a pour but de permettre à l'étudiant ayant une formation initiale dans le champ de l'adaptation scolaire de parfaire ses connaissances et ses compétences en didactique cognitive au regard des difficultés d'apprentissage de la lecture et de l'écriture.

De manière plus spécifique, ce programme vise à développer des savoir-faire relatifs à l'évaluation des difficultés ou troubles d'apprentissage de la lecture-écriture, en référence aux modèles cognitifs développementaux rendant compte des différents processus cognitifs et métacognitifs impliqués dans l'apprentissage de la lecture et de l'écriture.

L'étudiant développera aussi des savoir-faire concernant le type d'intervention didactique à privilégier, vu les caractéristiques cognitives de l'apprenant en difficulté, afin de permettre à celui-ci de développer de façon optimale sa compétence à lire et à écrire. L'étudiant pourra également approfondir ses connaissances quant aux impacts que les troubles du langage oral, les troubles auditifs ou les difficultés d'acquisition d'une langue seconde peuvent avoir sur l'apprentissage de la lecture-écriture, et développer des compétences d'intervention auprès des apprenants concernés. Finalement, il pourra acquérir des connaissances relatives aux aspects cognitifs et neurologiques associés aux difficultés ou aux troubles d'apprentissage de la lecture et de l'écriture.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire:
 d'un baccalauréat en enseignement en adaptation scolaire ou en orthopédagogie, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent;
 ou
 d'un baccalauréat en éducation au préscolaire et en enseignement au primaire, ou d'un baccalauréat d'enseignement du français au secondaire ou du français langue seconde, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3, ou l'équivalent.

Dans les deux cas, le candidat dont le dossier n'indiquerait pas une préparation pertinente au programme devra compléter six crédits en orthodidactique du français comme activités de mise à niveau, tel que déterminé par le sous-comité d'admission et d'évaluation.

Tout dossier de candidature avec une moyenne cumulative inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,7 sur 4,3, sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission. Le candidat la candidate ayant obtenu un baccalauréat (ou l'équivalent) avec une moyenne cumulative inférieure à 2,7 sur 4,3 mais égale ou supérieure à 2,5 sur 4,3 (ou l'équivalent) peut être admis après étude de son dossier par le SCAE, à la condition de posséder une formation additionnelle et appropriée d'au moins 15 crédits universitaires (ou l'équivalent) complétés avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 (ou l'équivalent). La recommandation d'admission doit être entérinée par la doyenne, le doyen.

Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté.

Trimestre d'admission (information complémentaire)

Admission à l'automne seulement.

Test de français

Pour ce programme, la politique en vigueur à l'effet de posséder une connaissance suffisante de la langue française s'applique. Le niveau de connaissances est estimé par les tests de l'École de langues. Si l'étudiant ne possède pas un niveau de compétence suffisant, il devra réussir le cours FLS3510 Perfectionnement en grammaire II Français langue seconde, niveau avancé III dès le premier trimestre du programme.

Test d'anglais

Le candidat doit posséder une capacité à lire des textes scientifiques rédigés en anglais. Cette capacité pourra être vérifiée au moyen d'un test de l'École de langues. Le candidat dont la capacité sera jugée insuffisante devra réussir un cours d'appoint tel LAN2140 Compréhension de documents en anglais I (intermédiaire 1) Compréhension de documents en anglais I (intermédiaire 1), dès le premier trimestre du programme.

Procédure

Tous les candidats doivent joindre une lettre de motivation et un curriculum vitae à leur dossier d'admission.

Régime et durée des études

La durée des études est de sept trimestres incluant les trimestres d'été (études à temps partiel seulement).

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits. Certains cours ont des préalables. Consultez la description des cours pour les connaître.)

Les trois activités obligatoires suivantes (9 crédits) :

- DDL8541 Évaluation des processus de lecture-écriture en situation contextualisée
- DDL8542 Processus spécifiques d'identification et de production des mots écrits : évaluation et intervention ciblées
- DDL8543 Processus non spécifiques de lecture et d'écriture : évaluation et intervention ciblées

Note : Ces activités doivent être suivies de manière séquentielle

Une activité optionnelle choisie parmi les suivantes (3 crédits) :

- DDL8544 Difficultés de l'oral et implications sur l'apprentissage de l'écrit
- DDL8545 Difficultés ou troubles d'apprentissage de la lecture-écriture : marqueurs cognitifs et neurobiologiques associés

Note: Cette activité peut être suivie à tout moment pendant la scolarité.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

Si le nombre d'étudiants le justifie, certains cours du programme peuvent être dispensés hors campus dans les centres prévus à cette fin, notamment à l'UQAM-Montérégie ou dans une commission scolaire. Dans le cas des commissions scolaires, cette décision sera prise en collaboration avec le personnel administratif des commissions scolaires et des écoles intéressées.

CHAMPS DE RECHERCHE

Didactique du français à l'oral, en lecture et en écriture

Didactique cognitive des difficultés d'apprentissage de la lecture-écriture

Difficulté d'apprentissage du langage oral.

Premiers apprentissages en lecture et en écriture

Interventions préventives

Dyslexie

Dysorthographe

Rééducation

Interactions : enseignant-apprenant-langue en français

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

PASSERELLES

Avec le DESS en didactique des langues : Le programme court sera entièrement enchâssé dans le DESS en didactique des langues (Si un étudiant souhaite passer au DESS, il pourra substituer les cours à suivre dans le DESS par ceux de ce programme court.)

Avec la maîtrise en didactique des langues : Si l'étudiant souhaite poursuivre à la maîtrise en didactique des langues, il pourra substituer deux cours de profil et deux cours complémentaires par les cours de ce programme court, ainsi, les quatre cours seront reconnus.

Avec la maîtrise en orthopédagogie : Les trois cours obligatoires (DDL8541 Évaluation des processus de lecture-écriture en situation

contextualisée, DDL8542 Processus spécifiques d'identification et de production des mots écrits : évaluation et intervention ciblées, DDL8543 Processus non spécifiques de lecture et d'écriture : évaluation et intervention ciblées) et le cours optionnel DDL8545 Difficultés ou troubles d'apprentissage de la lecture-écriture : marqueurs cognitifs et neurobiologiques associés sont des cours obligatoires du programme de maîtrise en orthopédagogie. Le cours DDL8544 Difficultés de l'oral et implications sur l'apprentissage de l'écrit est également reconnu comme cours optionnel dans ladite maîtrise.

DESCRIPTION DES COURS

DDL8541 Évaluation des processus de lecture-écriture en situation contextualisée

Objectifs

Dans une perspective de didactique cognitive, le cours vise le développement de connaissances et de compétences permettant d'évaluer les processus cognitifs spécifiques et non spécifiques ainsi que les processus métacognitifs impliqués dans la lecture et l'écriture, en situation complexe et contextualisée, ceci afin de mieux comprendre la dynamique qu'entretiennent ces processus dans les difficultés rencontrées par l'apprenant.

Sommaire du contenu

Dimensions linguistiques, cognitives et pédagogiques associées à l'apprentissage de la lecture et de l'écriture. Modèles cognitifs de lecture et d'écriture : développement normal et manifestations de difficultés. Démarche d'évaluation des difficultés d'apprentissage de la lecture et de l'écriture conçue sous forme de résolution de problèmes (DÉDAL) : cueillette des informations, analyse et interprétation des résultats en référence au modèle choisi et selon une vision systémique de l'apprenant. Procédures et épreuves permettant d'évaluer les processus cognitifs spécifiques et non spécifiques ainsi que les processus métacognitifs impliqués dans la lecture et dans l'écriture en situation complexe et contextualisée. Portrait des difficultés de l'apprenant en regard de ces processus. État des connaissances scientifiques au regard de l'évaluation et de l'intervention dans le domaine et perspectives de recherche.

DDL8542 Processus spécifiques d'identification et de production des mots écrits : évaluation et intervention ciblées

Objectifs

Dans une perspective de didactique cognitive, le cours vise le développement de connaissances et de compétences nécessaires, d'une part, à l'évaluation des processus spécifiques d'identification et de production des mots écrits et, d'autre part, à l'intervention spécialisée visant le développement de ces processus et le transfert des apprentissages réalisés.

Sommaire du contenu

Dimensions pédagogiques, cognitives et linguistiques associées au développement des processus spécifiques d'identification et de production des mots écrits. Modèles cognitifs de lecture et d'écriture : développement normal et manifestations de difficultés. Démarche d'évaluation des difficultés d'apprentissage de la lecture-écriture conçue sous forme de résolution de problèmes (DÉDAL). Procédures et épreuves permettant d'évaluer les processus spécifiques d'identification et de production des mots écrits et les processus métacognitifs impliqués lors de tâches ciblées. Effets des variables linguistiques sur la mise en œuvre des processus spécifiques. Portrait de l'apprenant qui présente une difficulté ou un trouble spécifique d'apprentissage de la lecture-écriture (dyslexie et dysorthographe). Modèle d'intervention à trois paliers. Contrôle de la complexité linguistique et de la progression didactique des activités d'apprentissage. Stratégies et programmes d'intervention ciblés. Interventions favorisant le transfert des apprentissages en situation complexe et contextualisée de lecture-écriture. Pistage des progrès réalisés. État des connaissances scientifiques au regard de l'évaluation et de l'intervention dans le domaine et perspectives de recherche.

Préalables académiques

DDL8541 Évaluation des processus de lecture-écriture en situation

contextualisée

DDL8543 Processus non spécifiques de lecture et d'écriture : évaluation et intervention ciblées

Objectifs

Dans une perspective de didactique cognitive, le cours vise le développement de connaissances et de compétences nécessaires, d'une part, à l'évaluation des processus non spécifiques de lecture et d'écriture et, d'autre part, à l'intervention spécialisée visant le développement de ces processus et le transfert des apprentissages réalisés.

Sommaire du contenu

Dimensions linguistiques, cognitives et pédagogiques associées au développement des processus non spécifiques de lecture (compréhension) et d'écriture (production). Procédures et épreuves permettant d'évaluer les processus non spécifiques de lecture et d'écriture et des processus métacognitifs impliqués lors de tâches ciblées. Effets des variables linguistiques sur la mise en œuvre des processus non spécifiques. Modèle d'intervention à trois paliers. Contrôle de la complexité linguistique et de la progression des activités d'apprentissage. Stratégies et programmes d'intervention ciblés. Interventions favorisant le transfert des apprentissages en situation complexe de lecture-écriture. Pistage des progrès réalisés. État des connaissances scientifiques au regard de l'évaluation et de l'intervention dans le domaine et perspectives de recherche.

Préalables académiques

DDL8541 Évaluation des processus de lecture-écriture en situation contextualisée

DDL8544 Difficultés de l'oral et implications sur l'apprentissage de l'écrit

Objectifs

Dans une perspective de didactique cognitive, le cours vise l'acquisition de connaissances relatives, d'une part, aux difficultés, ou aux troubles du langage oral et à leurs implications sur l'apprentissage de la lecture et de l'écriture et, d'autre part, aux interventions favorisant le développement optimal de ces deux compétences chez l'apprenant.

Sommaire du contenu

Développement normal du langage oral. Retard de développement langagier. Trouble spécifique ou trouble primaire du langage oral. Autres troubles se manifestant par des difficultés langagières (ex. : surdit , trouble du traitement auditif, trouble du spectre de l'autisme, etc.). Manifestations comportementales et marqueurs neurobiologiques associés. Impacts de ces difficultés ou troubles sur le développement des processus cognitifs de compréhension et de production langagière impliqués dans la lecture et l'écriture. Modèles d'identification d'une difficulté ou d'un trouble du langage oral. Stratégies d'intervention ciblées et contrôle de la complexité linguistique et de la progression des activités d'apprentissage en lecture-écriture. État des connaissances scientifiques dans le domaine et perspectives de recherche.

Préalables académiques

DDL8542 Processus spécifiques d'identification et de production des mots écrits : évaluation et intervention ciblées et DDL8543 Processus non spécifiques de lecture et d'écriture : évaluation et intervention ciblées

DDL8545 Difficultés ou troubles d'apprentissage de la lecture-écriture : marqueurs cognitifs et neurobiologiques associés

Objectifs

Dans une perspective de neurodidactique cognitive, le cours vise l'acquisition de connaissances relatives, d'une part, aux déficits cognitifs et aux marqueurs neurobiologiques les plus hautement associés à une difficulté ou à un trouble spécifique d'apprentissage de la lecture et de l'écriture et, d'autre part, aux interventions adaptées favorisant le développement optimal de ces compétences.

Sommaire du contenu

Cerveau, cognition et difficulté ou trouble d'apprentissage de la lecture-

écriture. Déficits cognitifs et marqueurs neurobiologiques associés. Déficiences phonologiques (ex. : conscience phonologique, dénomination rapide, codage phonologique en mémoire de travail). Déficiences visuelles (ex. : déficit de l'empan visuoattentionnel). Autres déficiences (ex. : traitement temporel, traitement visuo-spatial). Cooccurrence d'une difficulté ou d'un trouble spécifique d'apprentissage de la lecture avec d'autres troubles (ex. trouble déficitaire de l'attention avec ou sans hyperactivité, trouble du spectre de l'autisme). Caractéristiques de certains outils permettant d'évaluer ces problématiques. Modèles d'identification d'une difficulté ou d'un trouble spécifique d'apprentissage de la lecture et de l'écriture. Principales interventions didactiques adaptées aux caractéristiques des apprenants concernés favorisant le développement optimal de la lecture et de l'écriture. Impact de ces interventions sur le fonctionnement cognitif et cérébral. Réflexion critique sur les neurosciences éducationnelles. État des connaissances scientifiques dans le domaine et perspectives de recherche.

Préalables académiques

DDL8542 Processus spécifiques d'identification et de production des mots écrits : évaluation et intervention ciblées et DDL8543 Processus non spécifiques de lecture et d'écriture : évaluation et intervention ciblées

GRILLE DE CHEMINEMENT TYPE

Premier trimestre - Automne	DDL8541
Deuxième trimestre - Hiver	DDL8542
Troisième trimestre - Automne	DDL8543
Quatrième trimestre - Hiver ou à tout autre moment pendant la formation	DDL8544 ou DDL8545

N.B. : Le masculin désigne à la fois les hommes et les femmes sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.
Cet imprimé est publié par le Registrariat. Basé sur les renseignements disponibles le 27/02/20, son contenu est sujet à changement sans préavis.
Version Automne 2020